

# Comment Obtenir ?

Nature de la pièce	Où s'adresser ?	Pièces à fournir	Coût
Extrait d'acte de : Naissance Mariage Décès	Mairie du lieu de : Naissance Mariage Décès ou du domicile du défunt	Sur papier libre, indiquer : Nom, prénoms, date et lieu de l'évènement Ou par internet sur le site de la Mairie du lieu de l'évènement.	Gratuit
Extrait d'acte de Naissance de français nés à l'étranger	Ministère des Affaires Etrangères - Service Central d'Etat Civil 11 Rue de la Maison Blanche 44941 NANTES CEDEX 09	Sur papier libre, indiquer : Nom, prénoms, date et lieu de naissance ou par internet sur le site : <a href="https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali">https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali</a>	Gratuit
Carte d'électeur	A la mairie du lieu de domicile ou lieu de résidence	Carte d'identité et un justificatif de domicile	Gratuit
Carte Nationale d'Identité CNI Valable 15 ans (pour les cartes établies après le 1 <sup>er</sup> janvier 2004)	A la mairie du domicile	Différentes selon les cas. Se renseigner en mairie. Cas général : 2 photographies récentes 1 justificatif de domicile copie intégrale de l'acte de naissance, ancienne carte ou la déclaration de perte ou vol.	Gratuit Timbre fiscal de 25 € en cas de perte ou de vol.
Passeport Valable 10 ans (5 ans pour les mineurs)	Dans les communes habilitées à recevoir les demandes. Se renseigner à la mairie du domicile.	Différentes selon les cas. Se renseigner en mairie. Cas général : 2 photographies récentes 1 justificatif de domicile copie acte de naissance, ancien passeport.	Personne majeure : Timbre fiscal de 88 € Personne mineure âgée de 15 à 18 ans : Timbre fiscal de 44 € Personne mineure de moins de 15 ans : 19 €
Casier judiciaire	Casier Judiciaire National 107 rue du Landreau 44317 NANTES CEDEX 3	Demande sur papier libre. Joindre photocopie du livret de famille Ou par internet sur le site : <a href="https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn">https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn</a>	Gratuit
Certificat de nationalité française	Greffe du Tribunal d'Instance du domicile	Livret de famille et toutes pièces prouvant la nationalité française	Gratuit
Certificat d'hérédité	Mairie du domicile ou du lieu de décès	Livret de famille, adresses et professions des héritiers	Gratuit
Légalisation de signature	Mairie du domicile	La signature à légaliser doit être faite devant le Maire avec présentation de la CNI	Gratuit
Sortie de territoire délivrée aux mineurs de nationalité française		Supprimée depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2013.	

## Nouveaux arrivants en 2014

*Ils ont fait le choix de s'installer sur la commune. Nous leur souhaitons la bienvenue.*

M. et Mme GABRIELLE Nicolas, chemin du Moriot  
M. SYLVAIN / Mme SCRIBANTE, chemin de la Fauconnière  
M. CORNU, chemin du Souzan  
M. FIORIO / Mme BRIVET, chemin des Villettes  
M. TOSO / Mme BOUQUET, chemin du Moriot  
M. GUELY / Mme DURAN, chemin du Moriot  
M. MEINDER / Mme VINTERSTEIN, chemin du Tramoley  
Mme SORGUE, chemin du Souzan  
Mme BERGERON, route de Saint Didier  
Mme RONDEAU, chemin du Rual  
M. DUPONT / Mme DEPRAETERE, chemin du Rual  
M. et Mme FLACARD Philippe, route de Saint Didier

Nouveaux arrivants 2013.



## Etat Civil 2014

D'après les enregistrements effectués dans les registres d'Etat Civil de la commune de Le Passage au cours de l'année 2014 (du 15 décembre 2013 au 12 décembre 2014).

### *Naissances*

DERESSE Sacha Clément	1 <sup>er</sup> avril 2014
TANGAMA RIORD Noham Aurélien Joey Jérémy	13 juin 2014
VIAL Raphaël Christian	11 juillet 2014
TOUCHARD Léana Louna	24 octobre 2014
BARBIER Maya Cali Lola	11 novembre 2014
TOSO Lucas Julien	18 novembre 2014

### *Mariage*

BECHET François Clément et COLLOMB Céline Jacqueline	7 juin 2014
TAFIKI Ludovic et POTIER Claire	16 août 2014

### *Décès*

TIBLIER Jean-Luc	12 mars 2014
REYNAUD Emile	14 juin 2014

## Commission Embellissement Fleurissement Environnement

---

C'est une toute nouvelle équipe qui a pris en charge cette tâche au printemps.

Le 4 avril 2014 a eu lieu la journée de l'environnement, prévue par le SITCOM de Morestel. Cette année, une trentaine de personnes était présente. Adultes et enfants ont parcouru les routes et chemins de la commune. Une bonne dizaine de sacs ont été remplis de déchets divers.

Un grand merci à tous.

Nous espérons une aussi bonne participation en 2015. Prenons rendez-vous pour le samedi 28 mars 2015.



En mai, nous avons embelli les jardinières de pétunias, géraniums, zinnias... aux couleurs variées. A l'automne, ce sont des pensées et quelques vivaces qui sont venues remplacer les fleurs d'été.



Nous espérons que toutes ces plantations feront pétiller les yeux des passants et rendront notre village agréable à découvrir.

Toute l'équipe de la commission vous présente tous ses vœux pour la nouvelle année.

# Ecole Primaire de Le Passage

Nous accueillons cette année 93 élèves de la petite section d'école maternelle au CM2.

Les horaires de l'école sont : le matin de 8h30 à 11h45 (11h30 le mercredi); l'après-midi de 13h30 à 15h30. Le lundi de 15h30 à 16h30 un temps d'Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) est assuré par les enseignants de l'école. Les élèves qui n'y participent pas peuvent profiter du service d'accueil.

Le Temps d'Activités Périscolaire (TAPS, géré par la Mairie) se déroule le mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 16h30 et s'ensuit un temps de garderie jusqu'à 18h30, assuré par l'association Cantine-Garderie.

## **Inscriptions à l'école pour la rentrée 2015-2016 :**

Les familles souhaitant inscrire leur enfant à l'école doivent se faire connaître rapidement auprès de la directrice de l'école afin de mieux anticiper les effectifs de la prochaine rentrée.

Mme Fresse-Tranchard : 04 74 88 16 82.

## **Projets pédagogiques pour l'année.**

Dans le cadre des programmes et du projet d'école, se déroulent:

- des projets à thème scientifique & nature : défi classe énergie pour les CM ; sortie à la ferme pour les PS MS GS CP ;
- des projets sportifs : cycle piscine pour les GS-CP, CE et les CM1; rugby avec un intervenant pour les CE et CM ; courseton ;
- des projets culturels : intervenant musique chaque semaine pour les CE et CM ; pour tous des sorties à des spectacles vivants ; les PS MS participent au dispositif école et cinéma ; sorties à la médiathèque pour les PS-MS et CM.

... et aussi d'autres événements qui permettent d'illustrer et d'enrichir les apprentissages de l'école !

## **Equipe pédagogique :**

Elle est constituée de :

PS-MS /direction : Fabienne Fresse-Tranchard





GS-CP : Mathieu Douaud, mardi, jeudi et vendredi et Jérémy Fantone (absent sur la photo) le lundi et quelques mercredis;

CE1-CE2 : Josefa Molina



CM1-CM2 : Amandine Dieudonné



PS-MS le lundi et un mercredi sur quatre  
CM1-CM2 le jeudi et quelques  
mercredis : Claire Veyret



# Rythmes scolaires

La législation de la réforme des rythmes scolaires a contraint la commune à réorganiser le fonctionnement de notre école.

Après un travail de réflexion entre les enseignants, les représentants des parents d'élèves et la mairie durant l'année 2013-2014, un nouveau fonctionnement de l'école a été arrêté.

Depuis la rentrée de septembre, les nouveaux rythmes scolaires ont été mis en place au sein de l'école communale se traduisant essentiellement par de nouveaux horaires et par l'organisation de Temps d'Accueil Péri Scolaires (TAPS).

Les cours ont lieu le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 15h30 et le mercredi de 8h30 à 11h30.

Les TAPS sont organisés les mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 16h30.

Le 26 juin dernier, à l'occasion d'une réunion publique présentant la nouvelle organisation, à laquelle tous les parents d'élèves étaient conviés, ceux-ci ont pu faire part à la mairie de leurs besoins d'accueil à l'aide d'un questionnaire.

Les effectifs déterminés, un travail de préparation de rentrée pouvait s'engager. Tâche ardue qui a accaparé la mairie une bonne partie de l'été. Pour finaliser cette organisation, le Conseil Municipal a décidé de ne mettre en place des activités qu'à partir d'octobre. Pendant le mois de septembre, un « simple accueil » était proposé.

Mais, à la rentrée de septembre, lors des inscriptions, les effectifs se sont révélés bien plus importants (50% des élèves) que ceux communiqués en juin (30% des élèves) !

Aux problèmes d'occupation des locaux, de réorganisation du temps de travail des agents, d'embauche de vacataires, de détermination du planning et des groupes... venait se rajouter cette hausse des effectifs.

Cela a obligé la mairie à revoir l'organisation sur un délai très court, courant septembre.



Du 6 octobre au 19 décembre, des activités sont proposées aux enfants de primaire inscrits durant cette période : découverte ludique d'anglais, ateliers ludiques d'aide aux devoirs : apprendre en peinture, apprendre la géographie en jouant... et des ateliers créatifs collage, confection d'indiens, ateliers cuisine... Chaque groupe d'enfants participe à toutes les activités hebdomadairement. L'aspect ludique des activités est essentiel pour le bien-être des enfants. D'autres activités seront programmées pour les prochains trimestres.

Pour pallier au problème de garde des familles le mercredi après-midi (dû à la matinée de cours le mercredi), la mairie a organisé un accueil de leurs enfants en partenariat avec le centre de loisirs de Saint-Didier de la Tour en assumant le transport (taxi).

Le temps d'accueil du lundi de 15h30 à 16h30, que la mairie a fait le choix de gérer, alors que ce créneau horaire est hors TAPS, connaît une forte fréquentation.

L'accueil des enfants de la maternelle qui n'était pas initialement « rattaché » aux TAPS et pour qui un « simple accueil » était prévu, connaît également une forte fréquentation. C'est pourquoi, le Conseil Municipal en séance du 18 novembre 2014 a décidé d'intégrer l'accueil des enfants des classes maternelles aux TAPS avec des activités proposées pour les prochaines périodes (activités créativités et jeux collectifs). Ainsi, au même titre que toutes les activités proposées pour tous les élèves de l'école, toutes les séances de TAPS seront facturées aux familles sur la base d'une participation forfaitaire de 1 € par jour et par enfant.

Le service d'accueil du lundi sera également facturé aux familles dans les mêmes conditions que les TAPS. Ces modifications prendront effet à compter du 5 janvier 2015.

Cette réforme des rythmes scolaires qui s'est montrée complexe à mettre en place, a mobilisé du temps et des moyens de la part de la mairie et en mobilisera certainement encore !

Espérons que ces efforts et moyens déployés profitent pleinement à nos enfants !  
Un bilan sera fait en fin d'année scolaire.



### Planning des activités du 1<sup>er</sup> trimestre.

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
GRUPE 1 PS/MS/GS	Service d'accueil	Ateliers ludiques et créatifs	Ateliers ludiques et créatifs	Ateliers ludiques et créatifs
GRUPE 2 CP/CE1	Service d'accueil	Découverte ludique de l'anglais	Ateliers créatifs	Atelier ludique d'aide aux devoirs
GRUPE 3 CE2	Service d'accueil	Ateliers créatifs	Atelier ludique d'aide aux devoirs	Découverte ludique de l'anglais
GRUPE 4 CM1/CM2	Service d'accueil	Atelier ludique d'aide aux devoirs	Découverte ludique de l'anglais	Ateliers créatifs

## **Certificats d'urbanisme**

Ont déposé une demande de certificat d'urbanisme CUa (certificat d'urbanisme pour connaître le droit de l'urbanisme applicable sur un terrain) :

Maître MARTIN pour la propriété JOSSE chemin du Rual.  
SCP GIRAUD pour la propriété SERBAT MONTMASSON chemin du Tramoley.  
Maître MIGEON-GROS pour la propriété PERRIN Sophie chemin du Moriot.  
Maître BILLON-GALLAND pour la propriété VIAL chemin du Moriot.  
Maître MARTIN pour la propriété BOUILLY chemin du Moriot.  
M. DEBATTY Marc pour la propriété CREVAT impasse du Tramoley.  
Maître MICOUD pour la propriété COLLIAT chemin des Bruyères.  
Maître MARTIN pour la propriété GUILLAUD chemin de Courmourousse.  
Maître MARTIN pour la propriété TOUNEKTI chemin du Tramoley.  
SCP CASTETS ROCHE BRAUD pour la propriété ODDOS chemin du Cabit.

Ont déposé une demande de certificat d'urbanisme CUb (certificat d'urbanisme opérationnel – Il indique en outre si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de l'opération projetée) :

M. BOULON François pour la création de deux bâtiments artisanaux et la construction de cinq maisons individuelles à loyer abordable chemin de la Fauconnière.  
M. FRECHET Roger pour la division d'une parcelle en vue de la construction.  
M. RIGAUD Patrick pour la propriété FRECHET pour la division d'une parcelle en trois lots en vue de la construction.

## **Déclarations préalables**

Ont déposé une déclaration préalable au cours de l'année 2014 :

M. SUSNJARA pour la modification des ouvertures, rénovation de la toiture, chemin du Moriot.  
M. PICOT Pierre pour la création d'une gloriette chemin de Chelieu.  
M. CAVUOTO Joël pour la rénovation de la toiture et de l'annexe à l'habitation chemin du Tramoley.  
M. CHOLLAT Gérard pour la construction d'une piscine chemin du Cabit.  
Mme BARRUEL Monique pour la création d'une clôture chemin du Moriot.  
Mme De MONTLIVAULT Martine pour la rénovation de la toiture de l'habitation chemin du Tramoley.  
M. MEURANT pour l'aménagement des combles de sa maison individuelle chemin de la Motte.  
M. PHILIPP pour un ravalement de façade chemin du Cabit.  
Mme VALLON Jeanne pour la création d'une véranda chemin du Tramoley.  
SELARL Agate pour la division d'une parcelle en vue de la construction de la propriété PICOT chemin du Magnit.  
M. PERACHE Gilbert pour la modification de l'accès à sa propriété chemin du Souzan.  
Syndicat des Eaux pour la construction d'une plateforme à matériaux chemin du Moriot.  
SELARL Agate pour la division d'une parcelle en vue de la construction de la propriété BURGOS chemin de la Motte.  
M. VICHERD pour la pose d'une fenêtre de toit chemin du Moriot.

## **Permis de démolir**

Délivré à Mme De MONTLIVAULT Martine pour la démolition d'un bâtiment agricole, chemin du Tramoley.

## **Permis d'aménager**

Délivré à M. BOULON François pour l'aménagement de la voirie et des réseaux pour la construction de cinq maisons individuelles à loyer abordable, chemin de la Fauconnière.

## Permis de construire

Ont obtenu un permis de construire en 2014 :

M. GUILLAUD/Mme COURTIAL pour la construction d'une maison individuelle, allée des Grebilles.  
M. ADOUNI/Mme MICHEL pour la construction d'une maison individuelle, chemin du Rual.  
Mme FRECHET Sandrine pour la construction d'une maison individuelle, chemin de la Fauconnière.  
M. GAUTIER Stéphane pour la construction d'une maison individuelle chemin du Moriot.  
M. BURGOS Bernard pour une modification de façade et la construction d'un garage chemin de la Motte.  
M. GODARD Damien pour la création d'une maison jumelée chemin de la Fauconnière.  
Mme MERMILLOD-BLONDIN Nadège pour la construction d'une maison individuelle route de Saint Didier.  
M. FLACHEZ René pour la rénovation d'une maison et la construction d'un garage chemin des Bruyères.  
M. MALJOURNAL/Mme BURGOS pour la construction d'une maison individuelle chemin de la Motte.  
M. DEBATTY Marc pour la construction d'une maison individuelle impasse du Tramoley.  
Mme TONNEAU pour l'agrandissement d'une maison individuelle et la construction d'un garage chemin du Cabit.

## Instruction des demandes d'urbanisme

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015, l'Etat ne mettra plus à disposition des communes, ses services déconcentrés pour l'étude technique et réglementaire des demandes d'autorisation d'urbanisme. La réflexion lancée au sein des Vallons de la Tour, a abouti à la création d'un service commun d'instruction des autorisations du droit des sols pour les 9 communes hors La Tour du Pin (qui a déjà son propre service d'instruction). Pour une meilleure mutualisation, le périmètre s'étendra aux 8 communes de la Vallée de l'Hien. Il est prévu le recrutement de 2 instructeurs pour assurer la prestation en lieu et place de la Direction Départementale des Territoires basée à Bourgoin-Jallieu. Les coûts de fonctionnement seront répartis sur les communes bénéficiaires du service en fonction du nombre de logements annuels maximum prévus par le SCoT. Cette modification devrait être sans conséquence pour les pétitionnaires.

## Voirie

---

Un gros travail d'entretien ou d'amélioration a été réalisé cette année sur la voirie communale.

### Point à temps et réfection de voirie.

Les travaux de point à temps ou emplois partiels ont été réalisés par l'entreprise Eiffage, pour un montant de 23.257,08 € TTC. La réfection d'une partie des chemins du Treylard, de Saint André et de Chélieu (exécution d'un reprofilage) a été confiée à l'entreprise Eiffage pour un montant de 36.801,40 € TTC. Les frais de maîtrise d'œuvre s'élèvent à 3.014,94 €

Ces travaux ont été effectués dans le cadre du marché de maîtrise d'œuvre des Vallons de la Tour (groupement de commandes) et ont bénéficié d'une subvention du Conseil général de 5.918,60 € et d'un fond de concours voirie de la Communauté de communes de 10.000 €.

### Travaux eaux pluviales

Mise en place d'une grille de récupération des eaux pluviales sur la RD 73 K au niveau de l'entreprise Guillet. Travaux réalisés par l'entreprise Chavant à St Clair de la Tour pour un montant de 2.796 € TTC. Travaux de curage de plusieurs fossés et travaux divers sur le réseau d'eaux pluviales réalisés par l'entreprise Durand de Saint Didier de la Tour pour un montant de 14.234,76 € TTC.

### RD 73 K

La bande de roulement de la route départementale a été totalement refaite de part et d'autre de l'agglomération de Le Passage. Ces travaux ont été réalisés et financés par le Conseil Général de l'Isère.

## Berges du ruisseau du Villard



Afin de sécuriser l'accotement et l'assise du chemin du Villard, la berge du ruisseau le long du chemin a été renforcée.

Ces travaux ont été effectués par l'entreprise Durand de Saint Didier de la Tour pour un montant de 7.344 € TTC.

### Elagage et Broyage

L'entreprise Exploitation Forestière Dumont de Sainte-Blandine a réalisé trois opérations d'entretien sur nos voiries :

- Coupe de branches d'arbres gênantes pour un coût de 5.880 € TTC (travaux réalisés tous les 10 ans environ).
- Broyage intermédiaire des accotements au printemps pour un montant de 3.457,20 € TTC.
- Elagage et broyage des chemins à l'automne s'élevant à 7.740 € TTC.

### Stade

L'entreprise Bourdier de Saint Didier de la Tour a été retenue pour effectuer la tonte et le ramassage de l'herbe du terrain de football, ainsi que les abords pour un montant annuel de 5.136 € TTC.

### SNCF

Des travaux de rénovation de la voie ferrée traversant la commune vont être entrepris en 2015. En effet, après la rénovation de la voie 2 entre Moirans et Saint André le Gaz réalisée à l'automne 2012, c'est au tour de la voie 1 entre Saint André le Gaz et Moirans d'être remplacée. En conséquence :

**Tous les passages à niveau de la commune seront fermés du 2 mars au 27 mars 2015 inclus.**

Comme la voie 2 n'avait pas pu être finalisée lors de l'opération de 2012 :

**Tous les passages à niveau seront à nouveau fermés du 18 mai au 12 juin 2015 inclus.**

Cela permettra de terminer également la réfection de l'ensemble des passages à niveau. Ces importants travaux sont réalisés tous les 40 ans environ.

### Signalisation

Plusieurs opérations sur la signalisation routière ont été réalisées :

- Mise en place de miroir dans le virage du chemin Pascal, d'une part et au carrefour « Fréchet » RD73 K, d'autre part.
- Création d'une zone 30, chemin de la Souzan.
- Mise en place de panneaux marquant l'entrée de l'agglomération (chemin de la Souzan, chemin des Croisettes, chemin de la Fauconnière, chemin du Rual, chemin du Cabit).

**Rappel : l'entrée en agglomération implique automatiquement la limitation de vitesse à 50 Km/h.**

- Le remplacement de plusieurs panneaux à l'approche des passages à niveau, abimés ou illisibles.

Le travail a été réalisé par l'agent communal. La fourniture des différents panneaux et supports s'élève à 4.772,72 € TTC.

### Travaux ErDF

Le projet de bouclage du réseau électrique a été réalisé cette année. Le nouveau transformateur des "Ayes" est en service depuis début juillet. Son pilotage à distance par le centre de supervision d'ErDF, permet de basculer l'alimentation de la commune sur le poste de Châbons, (via Chélieu) en cas de coupure du poste principal de Saint Jean de Soudain. De même, sur Chélieu, un bouclage a été réalisé pour une alimentation en provenance du poste des Abrets. Dorénavant, nous ne devrions plus connaître de coupure de longue durée. Ces travaux ont été réalisés et financés en totalité par ErDF.



# Bâtiments communaux

## Présentation des travaux réalisés au cours de l'année 2014

### Travaux de peinture



Réalisé par la SARL Guillaud Loïc à Saint André le Gaz pour la somme de 5.690,60 € TTC.

- La rénovation complète d'un appartement du bâtiment mairie
- Réfection de la cuisine d'un appartement situé à l'étage du bâtiment mairie.



Pose d'un revêtement de sol dans un appartement de la Mairie. Ce travail a été confié à l'entreprise Borel Alain de Montagnieu pour un montant de 2.191,31 € TTC.

### Travaux de menuiserie



Remplacement des 4 portes d'entrée de la salle des fêtes. Fabrication et pose réalisée par l'entreprise Comte Gérald à Saint Didier de la Tour pour la somme de 15.259,20 € TTC.



Remplacement de deux volets roulants métalliques à la buvette du bâtiment vestiaires. Ce travail a été confié à la SARL Aux Verres Isérois à Futilieu pour un montant de 2.691,60 € TTC.

Fabrication et pose d'une porte extérieure de l'église « côté clocher ». Montant des fournitures : 214,30 € TTC. Travaux réalisés par les élèves CAP installateur de la MFR le chalet de Saint André le Gaz.



### Travaux de plomberie

Réalisés par l'entreprise Giroud Raphaël à Le Passage pour la somme de 2.913,60€ TTC :

- Mise en place d'un compteur d'eau à la salle des fêtes pour un meilleur suivi des consommations.
- Remplacement des lavabos aux vestiaires Foot 1 et 2.
- Mise en place de dérouleurs à eau pour le lavage des vestiaires Foot 1 et 2.
- Mise en place de 6 vannes thermostatiques électroniques dans deux classes des bâtiments scolaires pour une meilleure gestion du chauffage, dans le cadre des actions d'économies d'énergies.

## Travaux de zinguerie sur les pignons du bâtiment Mairie

Réalisés par l'entreprise : FD Charpente à St Savin pour un montant de 2.244,00 € TTC.

- Dépose des zincs existants.
- Fourniture et pose de bandeaux et de frisettes PVC beige.

## Travaux d'électricité

Les travaux ont été confiés à la SARL Perrin Electricité à Virieu, pour un coût de 2.213,32 € TTC.

- Commande éclairage extérieur : relais temporisé et Inter crépusculaire à la salle des fêtes.
- Remplacement de 2 hublots à LED sur mur vers le terrain de basket.
- Programmation VMC classe maternelle par un interrupteur horaire hebdomadaire, dans le cadre des actions d'économies d'énergies.

## Divers

- Réfection des faïences aux toilettes de la salle des fêtes : ce travail a été confié à l'entreprise Sicaud à St Ondras, pour un montant de 288,72 € TTC.
- Remplacement d'un double vitrage à une fenêtre de la garderie, par la SARL Aux Verres Isérois pour la somme de 194 € TTC.
- Remplacement de vitrages aux menuiseries situés dans la cour de l'école qui a été réalisé par l'entreprise Borello Isoclair à St Clair de la Tour pour un montant de 266,21 € TTC.

Efficacité et convivialité sont les deux mots qui reflètent la matinée entretien des bâtiments communaux organisée le samedi 30 août par la commission bâtiments. Ce sont 13 conseillers, Mr le Maire et Frédéric Chaut-Sarrazin qui ont réalisé les travaux suivants :

- A la salle des fêtes : enlèvements des différents matériaux stockés au-dessus de la chaufferie, nettoyage et lasure de la ferme de charpente à l'entrée, lasure des fenêtres.
- Au bâtiment vestiaires : nettoyage et pose de 65 m<sup>2</sup> de laine de verre de 240 mm dans les combles. Montant des fourniture: 491,90 € TTC.
- Bâtiment maternelle : lasure de fenêtres.
- Divers : réparation de l'escalier piétons vers l'église, soudure d'un barreau d'escalier dans le hall Mairie, démontage et soudure du corps de chauffe de la chaudière de l'église, nettoyage et lasure de panneaux d'affichage.



*Isolation des combles vestiaires*



*Réparation de l'escalier piétons*



*Pause conviviale au cours de la matinée travaux*

### **La réglementation nous impose des contrôles dans nos établissements recevant du public.**

Pour information voici la liste des contrôles de la salle des fêtes « établissement ERP 3<sup>ème</sup> catégorie » :

- Chaudière fioul : entreprise Giroud Raphaël
- Chaudière gaz propane : SARL Primjorex
- Chauffe-eau gaz entreprise : Giroud Raphaël
- Installations de Gaz : Société Socotec
- Installations électriques : Société Acritec B2C
- Hotte de cuisine : Société PRO Services Environnement

Le coût de ces contrôles pour l'année 2014 est de 1.243,59 € HT, sans compter la vérification de nos extincteurs par la société GSPI et l'alarme incendie réalisée par la SARL Perrin Electricité à Virieu. Les justificatifs ou rapports des différents contrôles sont présentés lors de la visite de la commission de sécurité, tous les 3 ans.

## **Budget communal**

---

Le compte administratif 2013 laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 167.546,84 € et un déficit d'investissement de 45.567,37 €.

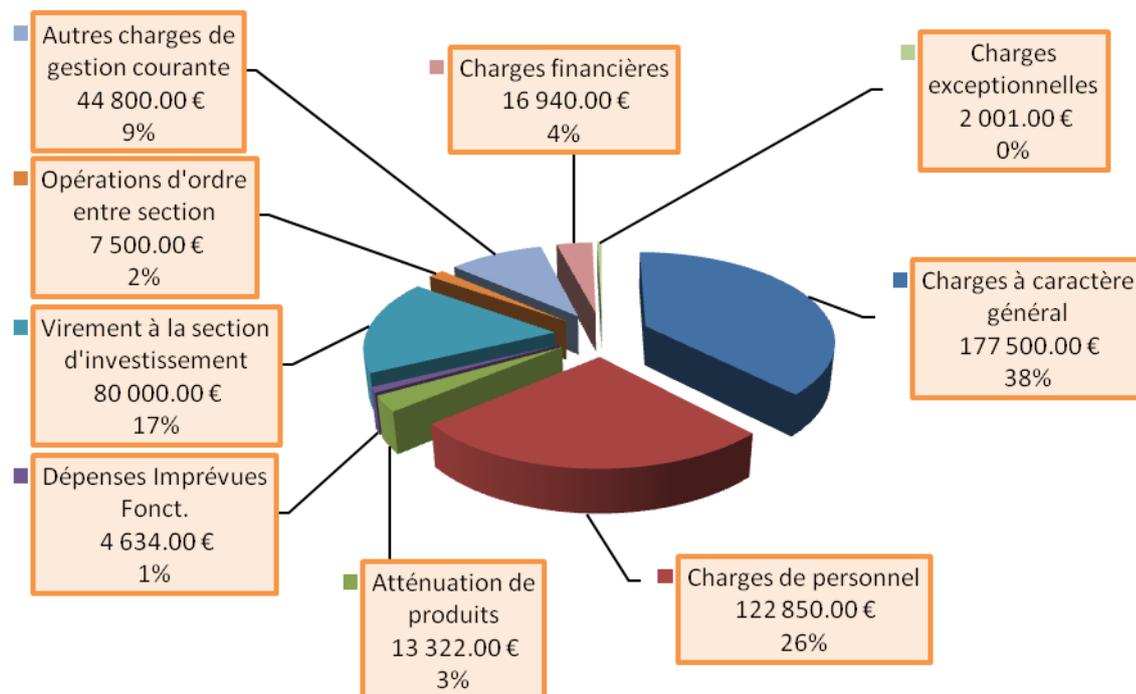
L'affectation du résultat de fonctionnement a été réalisée de la manière suivante :

Affectation de 100.000 € en section d'investissement  
Report de 67.546,84 € en section de fonctionnement.

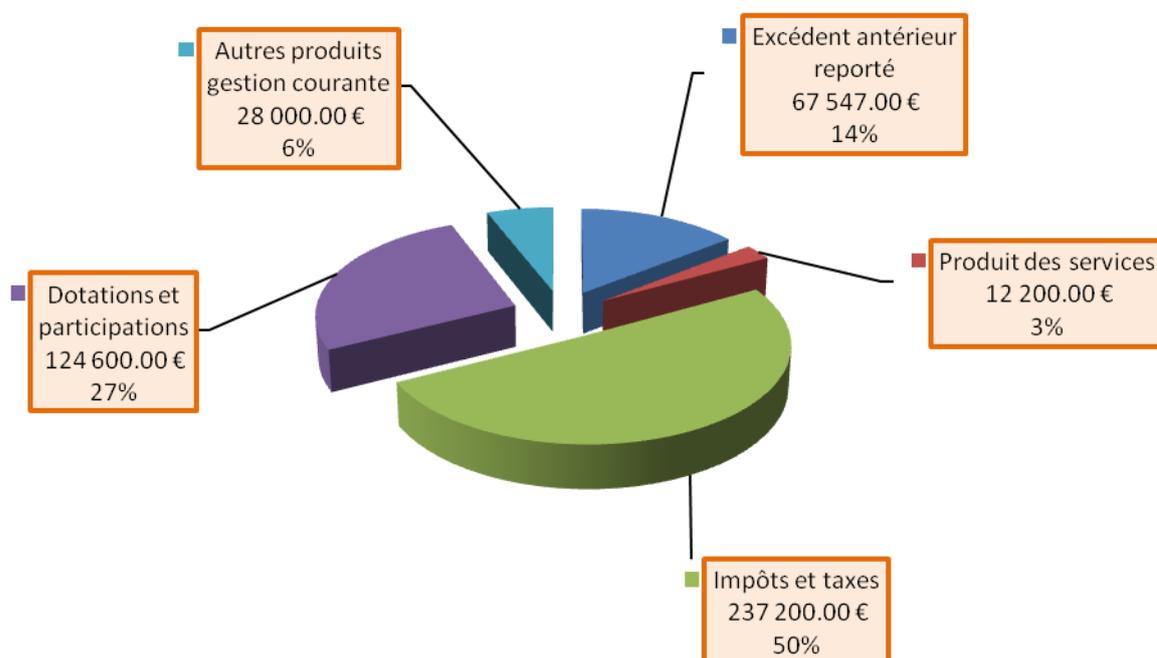
Pour l'année 2014 le budget primitif s'élève à la somme de 469.546,84 € en section de fonctionnement et à la somme de 289.142,37 € en section d'investissement.

## Répartition du budget primitif principal par chapitre Année 2014 – Section de Fonctionnement

### Dépenses de fonctionnement

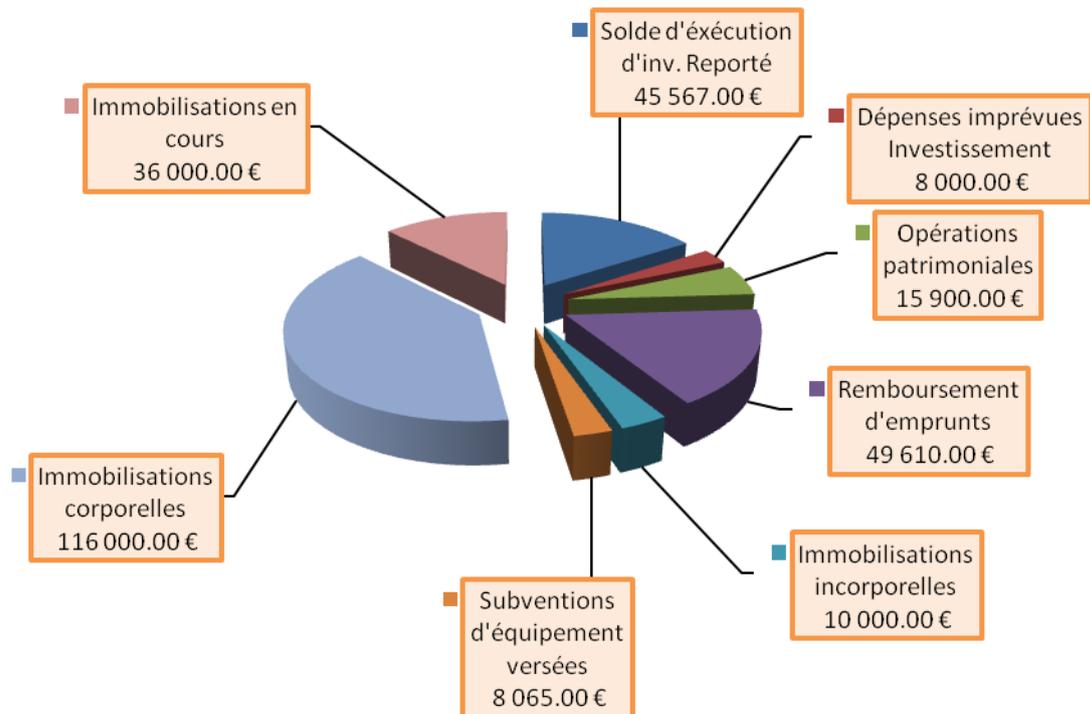


### Recettes de fonctionnement

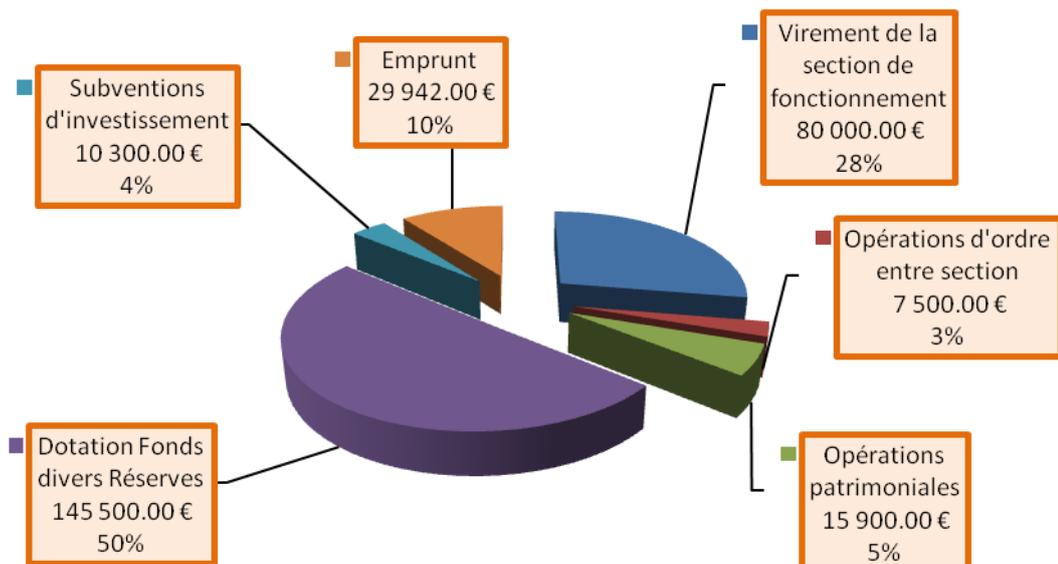


## Répartition du budget primitif principal par chapitre Année 2014 – Section d'investissement

### Dépenses d'investissement



### Recettes d'investissement



# Centre Communal d'Action Sociale

## Repas de l'amitié du 16 novembre 2014

Comme toutes les années, la municipalité a invité ses aînés de plus de 65 ans au repas de l'amitié. Nous sommes contents de voir les plus « jeunes » d'entre eux se joindre à nous, tout en accueillant nos fidèles doyens.

Ainsi, tout le monde se retrouve avec plaisir autour d'une table chaleureuse et décorée par la nouvelle équipe du CCAS.

Les soixante-dix personnes présentes ont pu apprécier un spectacle de chansons diverses, de différents pays. L'animation de Pierre-Luc et Véronique nous a enchantés par la multitude de ses costumes, représentant les nations traversées par les chansons.

La journée s'est terminée par des danses qui ont un peu dérouillé les jambes...

Puis, quelques amateurs ont poussé la chansonnette pour le plaisir de l'auditoire.

Toute l'équipe du CCAS espère une participation encore plus importante l'année prochaine et vous souhaite une bonne et heureuse année 2015.



## Colis de Noël

En décembre, les traditionnels colis seront distribués aux plus de 76 ans par les membres du CCAS. Nous leur souhaitons bonne dégustation et meilleurs vœux pour 2015.



## Départ en 6<sup>ème</sup>

Ce sont 20 élèves de la classe de CM2 qui ont quitté l'école de notre village pour le collège. Le 28 juin dernier lors de la fête de l'école, Monsieur le Maire a remis à chacun d'entre eux un livre « Bescherelle conjugaisons » et une calculatrice « collègue ».



Clément AMIOT, Mélia BELHEDLI, Hugo BERGER-POULAT, Anthéa DESVIGNES, Mathis DURAND-DAMET, Grégory FAUGIER-DUPUIS, Camille FERRAND, Baptiste FRECHET, Corentin HERMIL, Jordane KODISCHE, Coline LECANTE, Chiara LEMOINE, Thomas MARTIN, Jules MASSONNAT, Corentin MICHON, Lucas MILLIAS-BEL, Lorian PACOME, Caroline PANSU, Lorenzo REYNAUD, Kiyam RHAMOUNI.

## Budget CCAS

Le compte administratif 2013 laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 1.908,35 €. Le budget primitif pour l'année 2014 s'élève à la somme de 5.408,35 € en section de fonctionnement.

# Recensement de la population



Cette année, le recensement se déroule dans votre commune ! Il a lieu du **15 janvier au 14 février 2015**. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr. Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser !

## **Le recensement, c'est utile à tous**

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

## **Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer**

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

- Si vous choisissez de répondre par internet, rendez-vous sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur « Le recensement en ligne, c'est ici ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous a remis lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.
- Sinon, remplissez lisiblement les questionnaires papier que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

## **Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées**

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

## COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 Rendez-vous sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur

LE RECENSEMENT EN LIGNE, C'EST ICI

- 2 Entrez les identifiants que vous trouvez sur la notice remise par l'agent recenseur

À remplir par l'agent recenseur et à récupérer sur le questionnaire en ligne

0	1	0	3		
Municipalité					
0	1	4	0	0	5
N°1		N°2			

- 3 Répondez au questionnaire  
Vous serez guidé à chaque étape.

- 4 Validez et c'est terminé !

Envoyer les questionnaires

## ON A TOUS À Y GAGNER

### Pour vous



- Pas de nouveau rendez-vous à prendre avec l'agent recenseur pour le retour des documents
- Un remplissage guidé et simplifié
- Une confidentialité toujours garantie

TOP SECRET

### Pour votre mairie et l'Insee



- Moins de papier à gérer
- Une collecte facilitée et performante

### Pour tous



- Plus écologique car moins de papier
- Un recensement moins coûteux

Pour la commune de Le Passage deux agents recenseurs ont été recrutés :  
Mme Catherine FRECHET  
Mme Carole LANFRAY

Je vous remercie de leur réserver le meilleur accueil.

### Votre participation est essentielle et obligatoire.

Les données anonymes issues du recensement sont des informations essentielles pour la gestion et l'anticipation des besoins de la commune au service de sa population.

Le Maire,  
Laurent MICHEL.



Catherine FRECHET



Carole LANFRAY

# Collecte des Ordures Ménagères

Tous les papiers se trient et se recyclent, alors trions les tous !

Seulement 1/3 des Français connaît la nouvelle consigne de tri :

« Tous les papiers se trient et se recyclent ».

Un score notamment dû à l'ancienne consigne, limitée à « revues, journaux, magazines ».

La nouvelle consigne de tri est simple :



Indispensable au quotidien, malgré l'ascension du numérique depuis quelques années le papier est un support dont on peut difficilement se passer. En effet, tous les papiers se trient et se recyclent au moins 5 fois, en papier, mais aussi en textile, carton, ouate d'isolation...

Quatre gestes pratiques qui faciliteront votre tri :

- 1°) Inutile de les comprimer ou de les froisser
- 2°) Inutile de les déchirer ou de les déchiqueter. Cela complique leur transport et leur tri.
- 3°) Inutile de retirer les agrafes, spirales, etc. Elles seront enlevées lors du recyclage.
- 4°) Retirer les CD ou autres produits promotionnels souvent donnés avec les magazines

La confidentialité, n'est pas un problème

Les papiers sont souvent liés à la vie émotionnelle (courriers personnels) ou administrative (factures, relevés bancaires...). Beaucoup d'habitants les archivent ou préfèrent les détruire (les brûler ou les déchirer en petits morceaux) pour préserver leur confidentialité.

A savoir ! Les différentes étapes du recyclage des papiers ne permettent pas d'avoir accès aux informations confidentielles (rapidité des process, flux de papiers trop massif).

## LES QUATRE ÉTAPES DU PROCESSUS DE RECYCLAGE

### Le pulpage

#### 1°) Transformation des papiers en pâte

Les vieux papiers sont mélangés à l'eau (et à quelques adjuvants) puis triturés. Le but de cette étape est de transformer les vieux papiers en pâte, en séparant les fibres de cellulose entre elles.

### Dépollution-nettoyage

#### 2°) Dépollution-nettoyage de la pâte

Ces opérations d'élimination des impuretés se font grâce à des outils de filtrage. L'objectif est de débarrasser la pâte à papier de ses impuretés (agrafes, spirales, plastiques, métaux etc.).

## Le désencrage

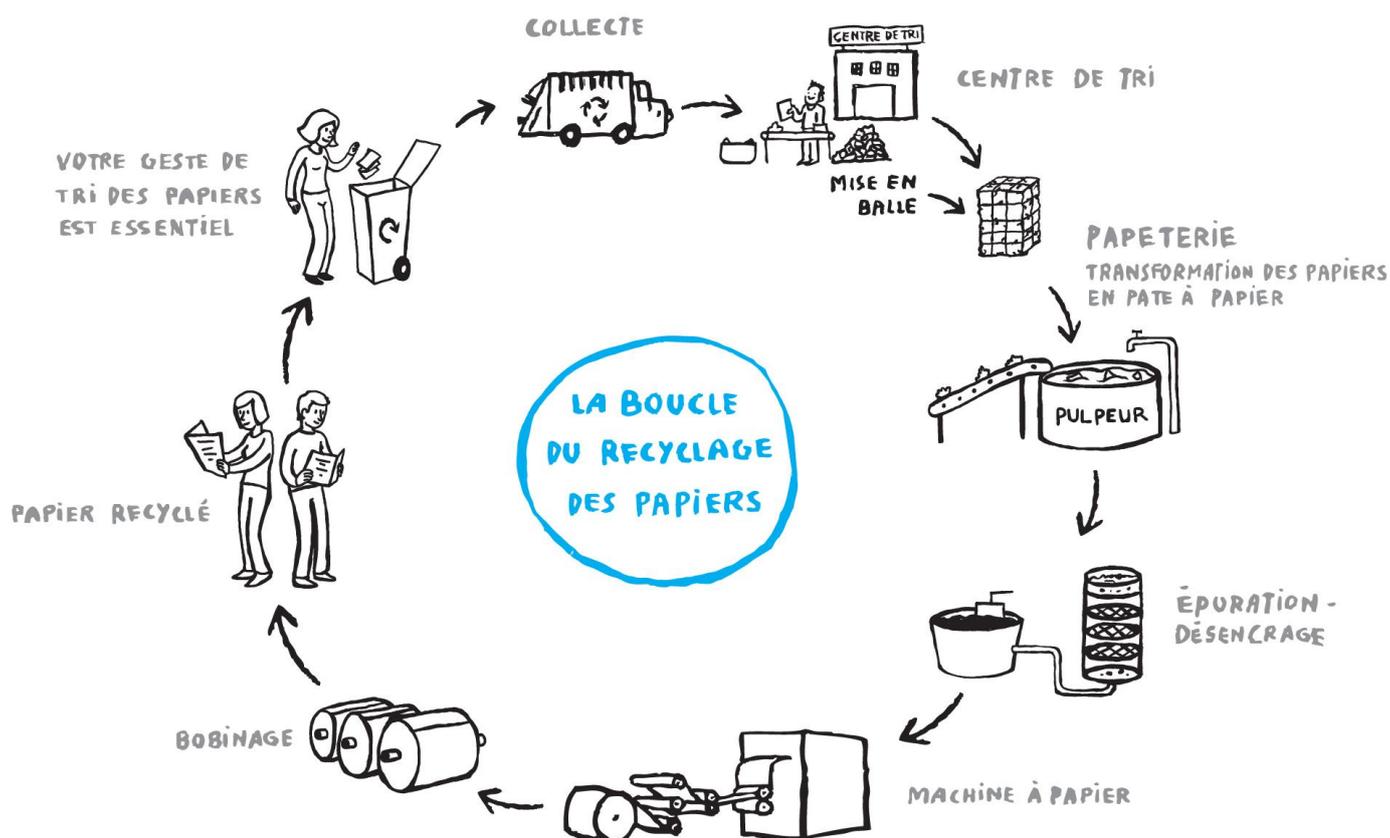
### 3°) Il permet de retirer les particules d'encre de la pâte à papier

en y ajoutant un tensio-actif (savon). Des bulles d'air transitent ainsi dans la pâte à papier sur lesquelles viennent se coller les particules d'encre, qui remontent à la surface. Une mousse est alors créée et évacuée par débordement de la cuve ou par aspiration (ce sont les boues de désencrage).

## Le blanchiment

### 4°) Le blanchiment de la pâte peut être obtenu de deux manières :

soit par dilution, avec une pâte de meilleure blancheur (pâte vierge ou issue de vieux papiers de haute qualité), soit par blanchiment chimique, en ajoutant du peroxyde d'hydrogène (par exemple). \*source ecofolio : éco organisme des papiers



## ET SI ON JETAIT MOINS DE PAPIERS

Moins de prospectus dans sa boîte aux lettres, c'est possible. Pour ceux qui ne lisent pas les imprimés non adressés, et désirent ne plus les recevoir dans leur boîte, il est possible d'apposer sur sa boîte aux lettres un autocollant mentionnant le refus de recevoir ces imprimés.

Contactez le Sictom pour recevoir votre Stop Pub gratuitement



Retrouvez toutes les infos sur [www.sictom-morestel.com](http://www.sictom-morestel.com)

**Contact :** Sictom de la région de Morestel : [contact@sictom-morestel.com](mailto:contact@sictom-morestel.com)/04 74 80 10 14

## Ronde d'un art du Monde



Ronde d'un art du monde était un projet culturel porté par la Communauté de communes, autour de la création contemporaine, initié de 2009 à 2014. Il a été conçu comme une invitation à la découverte du monde. Chaque année, deux artistes, un étranger et un isérois se rencontraient et créaient sur le territoire des Vallons de la Tour des sculptures installées dans l'espace public. Chaque année un des 5 continents était à l'honneur.

En 2014, l'Asie était à l'honneur avec Yoshin OGATA, sculpteur japonais. Il était accompagné de Jean-Michel MORAUD, artiste isérois de Quaix en Chartreuse.

Jean-Michel MORAUD a conçu trois variations en pierre, en relation les unes avec les autres. Elles sont installées à Le Passage avec un « Jardin de pierre », à St Didier de la Tour avec « Extérieur intérieur » et pour terminer, « Cupules » mises en place à La Chapelle de la Tour.

Le « Jardin de pierre » de notre commune, réalisé (comme les autres sculptures) de boulders erratiques (blocs de pierre transportés par les glaciers à une grande distance de son site rocheux) a été inauguré le 26 avril dernier.

A l'occasion de la mise en place du « Jardin de pierre », des élèves de l'école ont participé à un « atelier pierre » avec l'artiste Jean Michel Moraud.

Un dépliant sur l'ensemble du projet et proposant plusieurs parcours thématiques (autour du métal, de la pierre, 100 % urbain....) est disponible en mairie.



Inauguration :  
Monsieur le Maire remercie Jean-Michel Moraud pour sa réalisation.



« Atelier pierre » de l'école.



Agence de Mobilité Nord Isère

Ensemble  
vers de nouvelles  
de habitudes  
de déplacements

L'Agence de Mobilité du Nord-Isère sur les Vals du Dauphiné - novembre 2014



## Les parkings de covoiturage

L'Agence de Mobilité du Nord-Isère met en place, en lien avec les communes et Communautés de communes, des places de stationnement dédiées aux covoitureurs sur le territoire du Nord-Isère.

18 parkings de covoiturage sont implantés sur le Nord-Isère, dont 2 sur les Vals du Dauphiné : Torchefelon et Virieu

La Communauté de communes des Vallons de la Tour et l'Agence de Mobilité du Nord-Isère ont identifié, pour chaque commune du territoire, des zones de stationnement possibles afin de favoriser la pratique du covoiturage.

Dès 2015, sur les parkings identifiés, seront réservées quelques places dédiées aux covoitureurs.

Un parking est en projet sur la commune de Pont-de-Beauvoisin.

[www.covoiturage-nord-isere.fr](http://www.covoiturage-nord-isere.fr)



Parking de covoiturage Virieu

## « Marchons vers l'école »

Le 16 octobre 2014 a eu lieu la première édition du Challenge « Marchons vers l'école ». Le Challenge avait pour objectif de faire venir le maximum d'enfants à pied, à vélo, ou encore en trottinette à l'école. Parmi les 9 écoles du Nord Isère qui ont participé, les écoles de Dolomieu et Faverges-de-la-Tour ont respectivement rassemblé 48% et 75% d'enfants venus en modes doux ce jour-là. Bravo à eux !



## VAP, l'auto-stop organisé

Des ont été effectués sur les lignes, le temps d'attente moyen :

- La Tour du Pin > St Jean de Soudain > St Victor de Cessieu : 15 min
- La Tour du Pin > Montagnieu > Virieu : 15 min
- Les Abrêts > Chimilin > Aoste : 5 min

Pendant le mois de septembre, les VAPPEURS inscrits sur les 3 lignes des Vals du Dauphiné étaient invités à participer à une enquête pour évaluer le réseau, 53% des inscrits ont répondu à l'enquête.

[www.vap-nord-isere.fr](http://www.vap-nord-isere.fr)

## Au collège à vélo

Collégiens, à vos vélos ! Le programme, piloté par le Conseil Général de l'Isère et l'Agence de Mobilité du Nord-Isère, a été inauguré au collège Les Dauphins le 18 septembre dernier. Deux itinéraires sont proposés aux jeunes pour se rendre au collège à vélo : l'un partant de St Didier de la Tour et l'autre de St Victor de Cessieu.

[www.mobilite-nord-isere.fr](http://www.mobilite-nord-isere.fr) - rubrique velobus-ou-college



Collège Les Dauphins



Arrêt VAP La Tour-du-Pin

## Appel à ambassadeurs

Un ambassadeur est une personne sensibilisée par les questions de mobilité et qui souhaite mettre à profit son temps et son énergie pour être le relais de l'Agence.

>> Rejoignez-nous et devenez la personne référente de la mobilité sur votre territoire. Thèmes : covoiturage, marche, vélo, train, bus, multimodale, PDE (Plan de Déplacements Entreprises), pédibus...

[www.mobilite-nord-isere.fr](http://www.mobilite-nord-isere.fr) - rubrique ambassadeur



[www.mobilite-nord-isere.fr](http://www.mobilite-nord-isere.fr)

L'Agence de Mobilité du Nord-Isère est une association de services à la mobilité, dont les actions visent à inciter et faire positiver les changements de comportements en termes de déplacements.

Pour contacter l'Agence de Mobilité du Nord-Isère >>>

Villa des Vallons, 22 rue de l'hôtel de Ville  
38110 La Tour du Pin  
04 74 96 79 35  
agence@mobilite-nord-isere.fr  
[www.mobilite-nord-isere.fr](http://www.mobilite-nord-isere.fr)



OSEZ Groupe est un relais entre l'offre et la demande en matière d'emploi.  
Animée par des valeurs de l'économie sociale et solidaire sous la Présidence de M. Daniel Lefranc et la Direction de Frédérique Gervasoni, l'équipe de OSEZ Groupe travaille dans le respect de l'autre pour permettre le retour à l'emploi. Choisir OSEZ Groupe c'est préférer un parcours sécurisé.



## TRAVAILLONS ENSEMBLE, DEVENONS PARTENAIRE

TÉL. : 04 74 83 20 95

### Nos plus :

- La **connaissance des salariés**, pour mieux répondre à votre demande
- Le **suivi personnalisé des salariés** pendant la mission pour une véritable valeur ajoutée
- La réactivité, la proximité pour être **au plus près de votre demande**

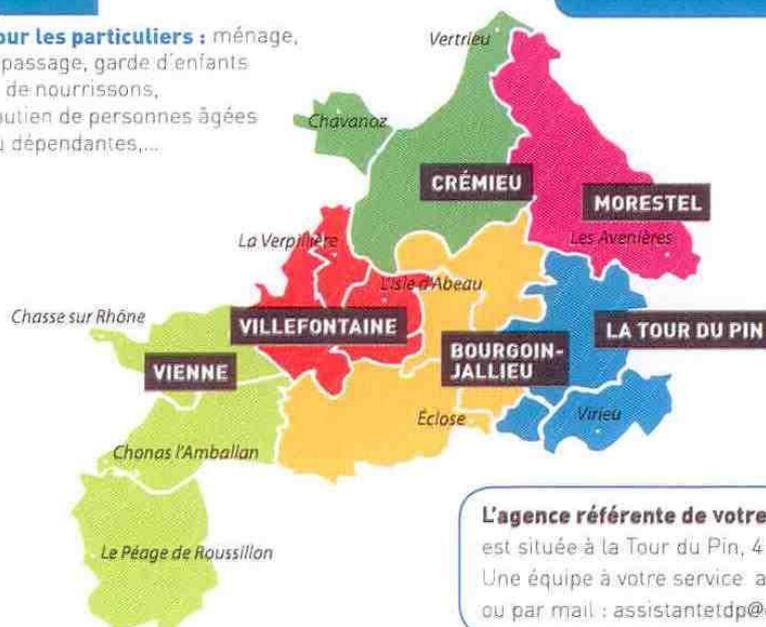
Une large  
gamme  
de services



**Pour les particuliers :** ménage, repassage, garde d'enfants et de nourrissons, soutien de personnes âgées ou dépendantes,...



**À destination des entreprises :** métiers de la production industrielle et artisanale, BTP et gros œuvre, hôtellerie et restauration, services administratifs et tertiaires,...



**Vers les collectivités et les associations :** entretiens des espaces verts, aide restauration et cantines, services administratifs, gardiennage et sécurité,...

### L'agence référente de votre commune

est située à la Tour du Pin, 4 rue Paul-Sage  
Une équipe à votre service au 04 74 83 20 95  
ou par mail : [assistantetdp@osez.asso.fr](mailto:assistantetdp@osez.asso.fr)

## La Coordination Gérontologique du canton de Virieu s/Bourbre

---

Les coordinations gérontologiques ont été créées en 1983, leur but étant d'organiser des actions en direction des personnes âgées.

Nous participons, chaque année, à la rencontre annuelle avec les coordinations gérontologiques des cantons de La Tour du Pin, St Geoire en Valdaine et Morestel. Cette année, nous avons été reçus par la Coordination de la Tour du Pin avec une conférence donnée par le Dr Anthonioz-Blanc et avons terminé notre journée par la visite du patrimoine de la Tour du Pin.

Nous avons participé au deuxième forum des associations organisé à Virieu et nous sommes impliqués dans l'action de l'aide aux aidants des Vals du Dauphiné.

Notre bureau se compose de personnes de tout le canton, à savoir :

Présidente : Noëlle GASNIER (Saint-Ondras)

Vice président : René JACQUAND (Virieu)

Vice présidente : Monique PAPAÏT (Charavines)

Secrétaire : Jean-Claude LAGARDE (Chassignieu)

Secrétaire adjointe : Raymonde MAGNIN (Virieu)

Trésorière : Josiane GUILLAUD (Chélieu)

Trésorier adjoint : Pierre CHARVET (Valencogne)

Notre voyage culturel nous a permis de découvrir l'Abondance, la vie pastorale et les chèvres du Lindaret. Ce voyage est ouvert à tous les retraités du Canton.

En plus de l'activité habituelle, notre association continue son partenariat avec la maison de retraite de Virieu, en tenant stands et buvette, à différentes manifestations tels que le barbecue, la concentration de voitures anciennes et le marché de Noël. Le bénéfice réalisé lors de ces festivités permet, au plus grand nombre, des sorties comme le cirque Arlette Gruss et le transport en minibus des personnes en fauteuil roulant.

Certains membres de notre coordination ont rejoint le groupe animation, d'autres membres se rendent chaque semaine à la maison de retraite afin d'aider les résidents à jouer au loto, aux cartes, au scrabble, d'autres aident à accompagner les résidents au marché, une personne vient faire la lecture à un petit groupe et quelques chanteurs participent à la chorale « les ritournelles ». Nous échangeons régulièrement avec le docteur coordinateur et le psychologue de la maison de retraite.

Un troisième loto va être organisé pour permettre à plusieurs résidents de partir quelques jours au bord de la mer.

Nous sommes également impliqués dans le comité de pilotage du « pôle gérontologique de Virieu » qui est en train de se mettre en place.

Nous envisageons également d'organiser une séance de prévention en direction des personnes âgées, nous sommes en phase de renseignements : style bien vieillir et avons abandonné celle concernant le code de la route car la participation financière demandée par la prévention routière nous a paru chère. Nous réfléchissons également à une rencontre avec les gendarmes pour la sécurité des seniors. Nous sommes également en contact avec un organisme qui propose des ateliers de gymnastique adaptée aux seniors.

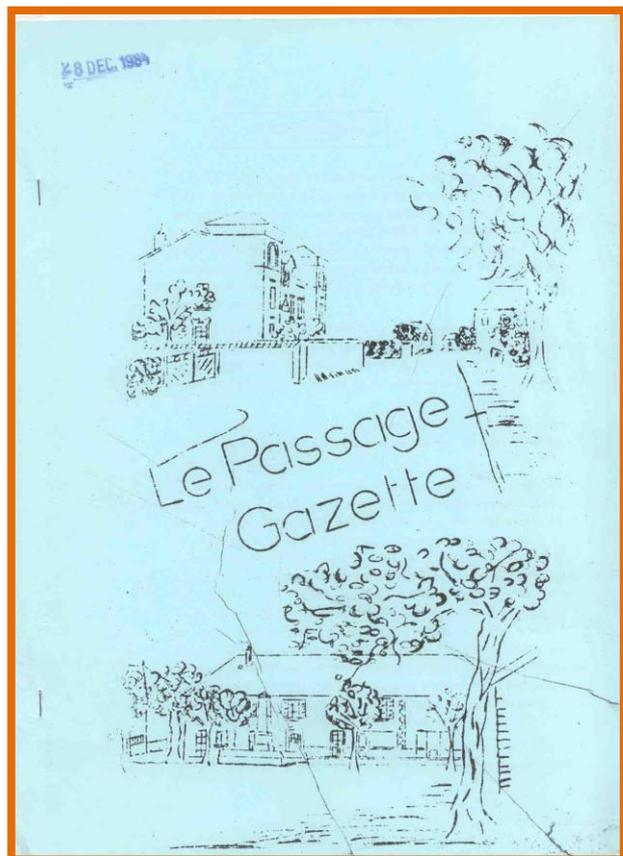
Après le livre « mémoires en images du canton » et de la diffusion d'une vidéo « mémoire de captivité 39-45 », nous avons édité un recueil de poésies dont nous continuons la vente et la promotion. Ce recueil de poèmes, « poésies vagabondes » écrit par Mr Jacquet, membre de notre coordination et résidant des Tournelles est vendu au prix de 10 €. Tous les bénéfices sont destinés à améliorer l'animation dont profitent les résidents.

Notre assemblée générale a eu lieu, comme tous les ans en août à Charavines.

Suite aux élections municipales de mars, si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Avec les nouveaux cantons, une incertitude plane pour notre association.

## Le Passage – Il y a 30 ans



### Les faits marquants de l'année 1984.

L'allée des Marronniers est replantée avec des érables et des tilleuls.

La façade de l'église est totalement refaite.

Deux salles de classes sont restaurées. La cour de l'école est rénovée par la pose d'un tapis d'enrobé.

Le secrétariat de mairie est désormais ouvert au public les mardi et vendredi de 17 heures à 19 heures.

Dans les registres de l'Etat Civil sont enregistrés trois naissances et cinq décès, mais aucun mariage !

Le club des Edelweiss (3<sup>ème</sup> âge) connaît une très bonne fréquentation avec 25 à 30 personnes chaque jeudi.

L'association cantonale de coordination des actions sociales réalise une enquête pour connaître les besoins des retraités. Ils sont 82 dans la commune.

L'ACCA a lâché 100 lapins courant août après 7 compagnies de perdrix en juillet.

L'amicale boule passageoise s'installe dans leur nouveau local mis à disposition par M. Guigard. Maurice Chollat succède à Henri Berger à la présidence.

Le Sou des Ecoles organise la première classe de mer à Kerfany. Le séjour est de 3 semaines.

46 enfants fréquentent la cantine scolaire où le prix du repas est de 12 francs.

Le comité des fêtes équipe la salle des fêtes de tables, chaises, d'un four et de vaisselle.

*Informations extraites de la Gazette de décembre 1984.*

